

# METIER

## psychologue du travail

Le Psychologue du Travail au sein du Service de Santé au travail a pour rôle essentiel de **contribuer à la prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS) et de prévenir le risque de désinsertion professionnelle**, en appui du Médecin du Travail. Il est tenu au secret professionnel.

### Rôle

Au côté des acteurs de l'équipe Santé au travail, le Psychologue du Travail identifie et analyse les problématiques, accompagne les salariés et les entreprises, préconise des actions pour prévenir et réduire les RPS.

### Missions

Le Psychologue du Travail intervient dans le cadre d'un **accompagnement individuel des salariés** sur la base d'entretiens individuels. Cet espace d'écoute et d'échanges permet au salarié de s'exprimer sur sa situation de travail (risque d'inaptitude, reclassement professionnel, relations conflictuelles, changements organisationnels, accident ou agression sur le lieu de travail...), de mieux appréhender la nature et l'origine de ses difficultés, d'identifier des pistes et stratégies d'actions pour favoriser le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle.

Le Psychologue du Travail participe, dans le cadre d'un **accompagnement collectif au sein des entreprises** à la prévention des RPS et à la désinsertion professionnelle, par des actions d'information et de sensi-



# METIER

## psychologue du travail

-bilisation, de conseils et d'appui pour aider l'entreprise à repérer et analyser les RPS et définir un plan d'actions adapté à ses besoins et à la nature de son activité, d'informations sur les structures ressources et organismes relais, notamment pour le maintien dans l'emploi, la prévention des addictions en milieu de travail...

